

- Communiqué de presse -

Paris, le 1^{er} juillet 2009
CP/SG/558/JT/09

Abdou Diouf en appelle au strict respect de l'Etat de droit et au fonctionnement régulier des institutions au Niger

Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, exprime sa très forte inquiétude au regard de l'évolution de la situation politique au Niger.

Il apparaît, en effet, que la démarche suivie aux fins d'une révision de la Constitution par referendum, et ce en dépit des mises en garde émises par un grand nombre d'acteurs, en particulier par la Cour constitutionnelle du Niger, au fonctionnement de laquelle il vient d'être gravement porté atteinte, a créé les conditions d'une crise avérée.

Face aux menaces qui pèsent, de ce fait, sur la paix et la stabilité dans ce pays membre de la Francophonie, le Secrétaire général veut espérer que, dans un sursaut républicain, les voies seront trouvées pour un retour au strict respect des principes de la démocratie et des règles de l'Etat de droit, ainsi qu'au fonctionnement régulier de toutes les institutions.

Ce sont là des engagements précis consignés dans la Déclaration de Bamako, à même de préserver les acquis démocratiques courageusement obtenus par le peuple nigérien.

Le Secrétaire général de la Francophonie continuera à suivre attentivement cette situation préoccupante qui sera examinée lors de la prochaine réunion du Conseil permanent de la Francophonie, prévue le 10 juillet 2009, à Paris.

L'OIF compte 56 Etats et gouvernements membres, et 14 observateurs.

Pour plus de renseignements sur la Francophonie : www.francophonie.org

Contacts Presse :

Julie Tilman, attachée de presse du Secrétaire général. Tél. : (33) 1 44 11 12 68 ; julie.tilman@francophonie.org